



LORETTain

■ JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE ■

LE MAIRE VOUS PARLE DE L'AGGLOMÉRATION



ÉMILE LORANGER, ing.

Plusieurs personnes se questionnent sur le fonctionnement du Conseil d'agglomération, cela semble bien compliqué et fonctionner tout de travers... POURQUOI ?

Avant les fusions forcées, il y avait la Communauté Urbaine de Québec (CUQ) qui gérait les grands dossiers régionaux comme l'incinérateur, les usines d'épuration, le développement économique et touristique et, contrairement à ce que laissaient croire les médias, la CUQ fonctionnait très bien.

Aujourd'hui, la CUQ a été remplacée par le Conseil d'agglomération qui, en plus des dossiers de l'ex-CUQ, a des responsabilités nouvelles telles : la police, l'incendie et plusieurs équipements collectifs comme ExpoCité, le Palais Montcalm, etc.

À tout cela s'ajoute la gestion des réseaux artériels de rues, d'aqueduc, d'égout domestique et d'égout pluvial. Les difficultés que nous rencontrons à l'Agglomération se situent au niveau des équipements collectifs et des réseaux artériels.

Une chose importante à bien comprendre, c'est que lorsque l'Agglomération adopte un règlement pour un équipement ou une activité, cet équipement ou activité devient automatiquement une responsabilité d'agglomération, même si elle n'était pas prévue par la loi.

Exemple : si la Ville de Québec dépose à l'Agglomération un règlement d'emprunt pour rénover son hôtel de ville et que ce règlement est adopté, alors l'hôtel de ville de Québec devient un équipement collectif et tombe à la charge des contribuables de L'Anceinte-Lorette.

Cela n'a évidemment aucun bon sens, alors dans de tels cas, nous exerçons notre « **droit d'opposition** » à ce genre de règlement.

Il en va de même lorsque la Ville de Québec dépose un règlement pour la réfection d'une rue faisant partie du réseau artériel. Cela devient vite compliqué puisque :

1. certaines rues sont à 100% de responsabilité d'agglomération (i.e. l'asphalte, le tuyau d'égout domestique, l'égout pluvial et le tuyau d'aqueduc);

2. d'autres rues ne relèvent de l'agglomération que pour l'asphalte;
3. d'autres rues sont d'agglomération pour l'asphalte et pour le tuyau d'aqueduc;
4. d'autres rues n'ont que des bouts de tuyaux qui relèvent de l'agglomération;
5. et, toutes les combinaisons de ce qui précède.

Par conséquent, vous comprendrez que lorsque la Ville de Québec désire faire la réfection d'une rue, cela devient d'une complexité énorme de démêler les bouts d'asphalte des bouts de tuyaux qui sont de responsabilité **d'agglomération ou de proximité et c'est là que l'on exerce le plus de droits d'opposition dans l'intérêt de nos payeurs de taxes.**

Tout le monde s'entend pour constater que le Conseil d'agglomération fonctionne mal et c'est le même constat qui se fait à Montréal et à Longueuil, donc...

QUE POUVONS-NOUS ESPÉRER POUR L'AVENIR ?

Étant donné que les points qui créent le plus de difficultés sont les réseaux artériels et les équipements collectifs, nous sommes en discussion avec la Ville de Québec afin d'établir un protocole d'entente visant à préciser, clarifier et encadrer le processus de gestion, de manière à éliminer toute interprétation douteuse des partages de responsabilités, ce qui simplifiera la vie à tout le monde et permettra de réaliser des économies substantielles.

ERRATUM

Dans l'édition du mois d'août 2006 du journal municipal Le Loretain, des erreurs se sont glissées concernant les activités **PHYSI-FORME et GARDIENS AVERTIS.**

Voici les informations complètes qui auraient dû être publiées pour ces activités. **NOS EXCUSES.**

PHYSI-FORME pour adultes

Période d'échauffement en profondeur, assouplissement, musculation, routines rythmiques d'aérobie, marche rapide, étirement et relaxation profonde par la voie de l'énergie vitale, le tout sur une musique rythmée.

RESPONSABLE : Lise Belleau

DURÉE : 26 semaines, débutant le 20 septembre (12 semaines) et 17 janvier (14 semaines)

HORAIRE : mercredi, 19 h 30 à 21 h

COÛT : 129 \$

ENDROIT : École Le Ruisselet

RAPPEL

PROGRAMMATION AUTOMNE HIVER 2006-2007

Nous rappelons que la programmation automne hiver du service des Loisirs, incluant celle des organismes, est disponible sur le site Internet :

www.lancienne-lorette.org

Les formulaires d'inscription sont disponibles soit à l'hôtel de ville, à la bibliothèque Marie-Victorin ainsi que sur le site Internet. **Il est important d'utiliser et de compléter le bon formulaire requis pour chaque type d'activité.**

Les résidents de L'Anceinte-Lorette ont également accès aux programmes offerts par la Ville de St-Augustin-de-Desmaures et du Campus Notre-Dame-de-Foy sans tarification supplémentaire. **Nous vous invitons à consulter les sites Internet suivants :** www.ville.st-augustin.qc.ca et www.cndf.qc.ca sous la rubrique vie sportive activités aquatiques.

GARDIENS AVERTIS

Ce cours, élaboré et accrédité par la Croix-Rouge, vise l'acquisition de connaissances au développement de l'assurance et des aptitudes nécessaires au rôle de gardien. Des notions en secourisme sont intégrées au programme et dispensées par des secouristes accrédités. **Les participants doivent apporter leur lunch le jour de la formation.**

ORGANISME RESPONSABLE : Secours M.V. au 286-4147

GROUPE D'ÂGE : 11 ans et plus, garçons et filles

SESSION AUTOMNE : samedi, 14 octobre 2006

SESSION HIVER : samedi, 10 février 2007

HEURE : 8 h 30 à 16 h 30

ENDROIT : Centre communautaire

COÛT : 45 \$ taxes incluses pour la journée

OFFRE D'EMPLOI

MONITEURS OU MONITRICES CLUB DE PATINAGE SPORTIF

EXIGENCES : 13 ans et plus, cours de patin niveau V ou l'équivalent et être disponible le mardi.

Faire parvenir votre candidature à l'hôtel de ville de L'Anceinte-Lorette au 1575, rue Turmel, L'Anceinte-Lorette (Québec) G2E 3J5.

La sélection des candidats (es) se fera au début septembre.

INFORMATION : Charles Thibeault au 877-3504

Service du Greffe



Ville de
L'Ancienne-Lorette

1575, rue Turmel
L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5
(418) 872-9811

Avis public DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

Avis est par les présentes, donné :

Que le Conseil municipal de la Ville de L'Ancienne-Lorette statuera lors de sa séance spéciale qui se tiendra le 10 octobre 2006, à 19h, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de L'Ancienne-Lorette, située au 1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette, sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

- Propriété sise au 1011, rue des Forges à L'Ancienne-Lorette, lot 1 311 562 du cadastre du Québec : rendre réputée conforme la marge de recul avant sur la rue des Forges afin que cette dernière soit portée à 5,78 mètres en lieu et place des 6,10 mètres exigés par le règlement de zonage n° V-965-89, de façon à régulariser la situation à cette adresse.
- Propriété sise au 1928, rue Victor-L-Laurin, à L'Ancienne-Lorette, lot 1 312 238 du cadastre du Québec : rendre réputée conforme la marge de recul avant sur la rue Victor-L-Laurin afin que cette dernière soit portée à 6,03 mètres en lieu et place des 6,10 mètres exigés par le règlement de zonage n° V-965-89, de façon à régulariser la situation à cette adresse.
- Propriété sise au 1677, rue Saint-Olivier, à L'Ancienne-Lorette, lot 1 311 511 du cadastre du Québec : permettre la construction d'un abri d'auto à moins des 60 cm des limites de l'emplacement en marge latérale droite, tel qu'exigé par le règlement de zonage n° V-965-89.
- Propriété sise au 1463, rue du Chanoine-Dupré, à L'Ancienne-Lorette, lot 2 501 613 du cadastre du Québec : rendre réputée conforme au règlement de zonage n° V-965-89, la thermo-pompe installée en marge latérale de façon à régulariser la situation à cette adresse.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil municipal de la Ville de L'Ancienne-Lorette relativement à cette demande au cours de la séance du 10 octobre prochain.

Donné à L'Ancienne-Lorette ce 2 septembre 2006

**M^e Claude Deschênes, avocat
Greffier de la ville**

Service des Travaux publics

NOS BUREAUX SONT OUVERTS DU LUNDI
AU VENDREDI DE 8H30 À 16H30
TÉLÉPHONE : 872-8450

COLLECTE DES BRANCHES

La collecte s'effectue à tous les 1^{er} et 3^e lundis du mois. L'inscription est obligatoire par téléphone au 872-8450 au plus tard le vendredi midi précédant la collecte.

Prenez note que les branches doivent être déposées en bordure de la rue en plaçant les bouts coupés face à la rue et en ayant soin de couper les branches secondaires. Les branches auxquelles adhèrent de la terre, de la tourbe ou d'autres matières ne peuvent être ramassées par crainte d'endommager l'outillage.

COLLECTE DES GROS OBJETS (MONSTRES)

La collecte s'effectue le 2^e mardi du mois. L'inscription est obligatoire par téléphone au 872-8450 au plus tard le vendredi midi précédant la collecte.

MATÉRIAUX ACCEPTÉS :

- Meubles, électroménagers, matelas, tapis et autres.

MATÉRIAUX REFUSÉS :

- Pièces et carcasses de voitures;
- Débris de construction ou de terrassement;
- Ciment, pierre, tourbe, terre et bois;
- Pneus;
- Articles trop gros ou trop lourds à manipuler à bras d'homme.

COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS

La collecte s'effectue à tous les lundis pour l'ensemble du territoire. Prenez note que vous devez utiliser les sacs en plastique offrant une bonne résistance, dont le poids n'excède pas 25 kg, et les déposer en bordure de votre entrée d'auto au plus tard la journée même de la collecte, avant 7 h le matin.

TYPES DE RÉSIDUS VERTS :

- Résidus de tonte de gazon;
- Feuilles;
- Résidus de jardins.

Dans une approche écologique, votre service des Travaux publics vous recommande de laisser en place les résidus de tonte de gazon afin d'offrir un apport nutritionnel à votre terrain tout en économisant temps et argent.

PANIERES DE BASKETBALL

En raison du risque possible de bris à vos paniers de basketball par nos équipements servant à l'entretien des rues, nous vous demandons de ne pas laisser ces derniers en bordure de la rue, tel que prévu au règlement municipal.

COLLECTE DES ORDURES RÉSIDENTIELLES ET RECYCLABLES

La collecte s'effectue à tous les vendredis pour l'ensemble du territoire. Prenez note que vous devez déposer vos ordures résidentielles et matières recyclables en bordure de votre entrée d'auto au plus tard la journée même de la collecte, et ce, avant 7 h le matin.

POUBELLES CONFORMES :

- Bac de forme carrée de 240 litres ou 360 litres, avec une prise de type européenne, qui permet d'être soulevé par le mécanisme hydraulique du camion des matières résiduelles;
- Poubelle avec des poignées extérieures d'un volume maximal de 100 litres;
- Sac en plastique dont l'épaisseur minimale est de 0.040 mm et de dimension suivante : 61 cm X 86 cm.

Avant de vous procurer un bac roulant, nous vous conseillons de contacter votre service des Travaux publics afin de vous assurer de sa conformité.

Veillez prendre note qu'il n'est plus nécessaire de trier vos matières recyclables dans votre bac.

COMPOSTER CHEZ SOI : SIMPLE ET ÉCOLO !

SÉANCE DE FORMATION GRATUITE SUR LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

- Une séance de formation gratuite sur le compostage domestique est offerte aux résidents de L'Ancienne-Lorette.
- Madame Lili Michaud, agronome, fournira aux participants des trucs et conseils pour que le compostage devienne une pratique simple. Elle donnera aussi des renseignements sur les caractéristiques des différents modèles de composteurs offerts sur le marché ou à fabriquer chez soi. De l'information sur le programme de soutien financier au compostage domestique et communautaire sera également disponible.
- Il est à noter qu'à l'achat d'un composteur, les résidents de L'Ancienne-Lorette qui en feront la demande, pourront recevoir un remboursement de 50 % du coût d'achat, avec taxes, jusqu'à concurrence de 50 \$ par équipement. Un maximum de deux composteurs par résidence unifamiliale sera accepté.
- Madame Michaud fournira les informations complémentaires concernant le programme de soutien financier lors de la séance de formation gratuite.
- **DATE :** jeudi 14 septembre 2006, à 19 h 30
- **ENDROIT :** bibliothèque Marie-Victorin, salle Desjardins
- Un composteur sera tiré au sort parmi les personnes présentes.
- C'est un rendez-vous !

Bibliothèque Marie-Victorin

TOUS LES ABONNÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE MARIE-VICTORIN SONT INVITÉS À PARTICIPER GRATUITEMENT
AUX NOMBREUSES ET DIFFÉRENTES ACTIVITÉS OFFERTES.

CONCERT

LE 29 SEPTEMBRE, 19 H
LA CULTURE EN CHANSONS



Concert commenté autour des voix et des guitares acoustiques de Maude et Gilles Carrier. Ils nous interpréteront des airs tirés du répertoire des Rivard, Cabrel, Corcoran, Paul Simon et autres auteurs-compositeurs folk.

Gratuit, laissez-passer disponibles au comptoir de prêt dès le 8 septembre.

CLIENTÈLE : adolescents et adultes
LIEU : bibliothèque Marie-Victorin, salle Lionel-Allard
DURÉE : 90 minutes

EXPOSITION

DU 5 SEPTEMBRE AU 25 SEPTEMBRE

REPRODUCTIONS D'IMPRESSIONNISTES

En parcourant l'exposition de **Gisèle Filteau**, vous allez découvrir ou redécouvrir des reproductions de grands impressionnistes peintes à l'huile.

CLIENTÈLE : pour tous, gratuit
LIEU : bibliothèque Marie-Victorin, aux heures d'ouverture de la bibliothèque.



ÉVEIL À LA LECTURE

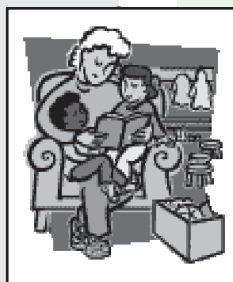
PERSONNAGE CRÉÉ POUR LES ENFANTS, MADEMOISELLE PLUME RACONTE AVEC INTÉRÊT ET PASSION
QUELQUES-UNS DE SES ALBUMS PRÉFÉRÉS.

HEURE DU CONTE

SÉRIE DE TROIS RENCONTRES : les mardis, 19 septembre, 24 octobre et 14 novembre à 13 h 40.

Gratuit avec inscription obligatoire au comptoir de prêt dès le 22 août, places limitées.

CLIENTÈLE : 3 à 5 ans
LIEU : bibliothèque Marie-Victorin, salle Lionel-Allard
DURÉE : 60 minutes



BIBLIOBÉBÉ

SÉRIE DE TROIS RENCONTRES : les dimanches, 17 septembre, 22 octobre et 19 novembre à 9 h 30.

Gratuit avec inscription obligatoire au comptoir de prêt dès le 19 août, places limitées.

CLIENTÈLE : 18 mois à 3 ans.
LIEU : bibliothèque Marie-Victorin, salle Lionel-Allard.
DURÉE : 45 minutes



ACTIVITÉS LITTÉRAIRES

LES AMIS DU LIVRE

LE 12 SEPTEMBRE, 13 H 30

UNE RENCONTRE POUR PARTAGER LE GOÛT DES LIVRES.

CLIENTÈLE : adultes, gratuit
LIEU : bibliothèque Marie-Victorin, salle Victor-Laurin.
DURÉE : 180 minutes
AUTRES DATES DE RENCONTRES : les mardis, 10 octobre, 14 novembre et 12 décembre.

LECTURE PUBLIQUE

LE 1^{ER} OCTOBRE, 13 H 30

LES MEMBRES DU CLUB D'ÉCRITURE DE LA BIBLIOTHÈQUE (CÉBIMAVIC) VOUS INVITENT À UNE SÉANCE DE LECTURE DE QUELQUES-UNS DE LEURS TEXTES.

Gratuit avec laissez-passer disponibles au comptoir de prêt dès le 16 septembre
CLIENTÈLE : adolescents et adultes
LIEU : bibliothèque Marie-Victorin, salle Lionel-Allard.
DURÉE : 150 minutes

LES SOIRÉES PALPITANTES

3^E ÉDITION DES SOIRÉES PALPITANTES
À LA POLYVALENTE DE L'ANCIENNE-LORETTE

Fière du succès obtenu lors des deux premières saisons, la Polyvalente de L'Ancienne-Lorette revient en force cette année avec sa programmation 2006-2007 des Soirées Palpitantes. Au menu : cinq soirées bénéfiques permettant à des professionnels émergents de se produire sur scène dans une discipline artistique différente à chaque soir. Tous les profits serviront à financer les activités des élèves.

La programmation débutera en force, le **mardi 17 octobre 2006** à 20 h, avec la pièce de théâtre *La Foire aux Escrocs* de Yannick Legault et Steve Normandin.

Le **mardi 14 novembre 2006**, c'est la musique folk/blues qui sera à l'honneur alors que **Stef Paquette** et ses musiciens prennent les planches dès 20 h.

Par la suite, le **Gala des courts métrages**, fort d'une salle comble dès la première expérience, qui prend du galon en présentant une programmation très relevée le **mardi 31 janvier 2007**, à 20 h.

Les Tibétains l'appelle « Chomolugma », les Népalais « Sagarmatha » et nous nous l'appelons « Everest »... La mission de **Jeff Carrey** : être le plus jeune canadien à atteindre le sommet de la plus haute montagne du monde. Le **mardi 20 février 2007** à 20h, présentée par la Cage aux sports de L'Ancienne-Lorette.

Enfin, le **mardi 17 avril 2007** à 20 h, c'est la cuvée 2007 de l'École Nationale de l'Humour qui est prête à vous déridier et à vous présenter le fruit de ses efforts après deux années intensives de dur labeur.

www.pal.csdecou.qc.ca

Vous pouvez vous procurer des billets par téléphone à la Polyvalente de L'Ancienne-Lorette au 872-9836, poste 2213 au coût de 10 \$. Il est aussi possible de s'abonner pour l'ensemble de la programmation pour aussi peu que 45 \$.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE L'ANCIENNE-LORETTE

Un organisme à l'image de son milieu. La Société d'histoire de L'Ancienne-Lorette a été incorporée le 10 janvier 2003. Elle regroupe toutes les personnes et tous les organismes qui ont à cœur la connaissance et la mise en valeur de l'histoire et du patrimoine loretain.

Le territoire qu'elle dessert est celui qui correspond aux limites de la paroisse historique dont l'origine remonte à l'établissement de la mission huronne dès 1673 et connue sous le nom de Notre-Dame-de-Lorette. C'est aussi le territoire d'anciennes seigneuries telles que Saint-Gabriel, Gaudarville, Maur ou Saint-Augustin et Bélair.

Par des conférences, des expositions, des visites, des publications dont son bulletin d'information, Le Laurentien, des activités tenues dans le cadre des Journées de la culture ou de la Fête de Noël, la Société d'histoire entend jouer un rôle actif dans la vie communautaire et culturelle du milieu loretain. Elle entend aussi rayonner au-delà du territoire, puisqu'elle est membre de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec. En devenant membre, vous collaborez étroitement à la réussite de la mission que s'est donnée notre organisme.

Pour devenir membre, veuillez transmettre vos coordonnées accompagnées d'un chèque payable à l'ordre de la Société d'histoire de L'Ancienne-Lorette, au 1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5.

COÛT D'INSCRIPTION : membre individuel – 15 \$, étudiant – 10 \$, membre corporatif – 30 \$, membre de soutien – 50 \$ ou plus et membre à vie – 150 \$.

POUR INFORMATION : 871-1694 Courriel : shal@moncanore.com

TARIFICATION NON-RÉSIDENTS

Selon la politique de tarification de la Ville de L'Ancienne-Lorette, les non-résidents doivent déboursier un montant additionnel de 25% sur le coût d'inscription. En raison d'une entente particulière, les résidents de Saint-Augustin-de-Desmaures ne sont pas assujettis à la tarification additionnelle.

Liste des Organismes

Les organismes jouent un rôle prépondérant dans la vie sociale, culturelle et communautaire. Ils apportent une importante contribution à l'organisation et l'animation des activités de loisir pour tous les groupes d'âge. Ils sont le reflet du dynamisme du milieu.

RÉUNION MENSUELLE

CERCLE DE FERMIFIÈRES DE L'ANCIENNE-LORETTE

La réunion mensuelle du Cercle de Fermifières de L'Ancienne-Lorette aura lieu le 13 septembre à 19 h 30 au sous-sol de la sacristie.

Lors de cette rencontre, il y aura une activité « portes ouvertes ». Il y aura aussi possibilité de s'inscrire aux différents cours offerts pour l'année 2006-2007.

INFORMATION : Sylvie Marcoux au 871-2295

APPRENTI DE LA COUTURE

Organisme à but non lucratif composé de membres bénévoles amateurs de la couture qui offrent leurs connaissances dans le domaine à toutes les personnes, familles qui désirent acquérir les connaissances et les habiletés pour faire des réparations et de la confection de vêtements.

Chaque apprenti est pris en charge par un ou une bénévole. Cette pratique permet de réaliser des économies et d'équilibrer davantage son budget.

Nous avons un besoin constant de bénévoles pour s'occuper des apprentis.

POUR OFFRIR VOS SERVICES ET POUR VOUS INSCRIRE :

Mariette Pearson, présidente au 877-1338 ou Claire Faucher, secrétaire au 872-7690.

Les ateliers, cours sont dispensés au 1565, rue Turmel. Local voisin de Rayon de Soleil.

ATELIERS AUTOMNE 2006

COÛT : 4 \$ PAR ATELIER INCLUANT LE TISSU, PATRONS ET MACHINE À COUDRE · HEURE : 13 H 30

TABLIERS LONGS

DATE : lundi, 18 septembre
RESPONSABLE : Claire Faucher

NAPPERONS OVALES ET SERVIETTES DE TABLE

DATE : 16 octobre
RESPONSABLE : Hélène Rivard

DÉCORATIONS DE NOËL

DATE : lundi, 20 novembre
RESPONSABLE : Claire Faucher

COURS POUR ADULTES

- Initiation à la surjeteuse
- Jupe (débutant)

COÛT : 50 \$
HEURE : 19 h
RESPONSABLE : Claire Faucher
TÉLÉPHONE : 872-7690

COURS POUR ADOS

Débutant et intermédiaire
DATE : Samedi, 16 septembre
COÛT : 20 \$

NOUVEAU COURS OFFERT PAR TEMPS-DANSE CHEERLEADING

Le cheerleading est une discipline qui rassemble plusieurs styles de danse dont le hip-hop / funky, le flash, le jazz, tout en incluant des pyramides et des acrobaties aériennes.

Si tu aimes danser, bouger, t'amuser et faire partie d'une équipe, alors le cheerleading est pour toi !

Groupes d'âge	Horaire
9-10 ans	9h00 à 10h00
11-12 ans	10h00 à 11h00
13 ans et plus	11h00 à 12h00

ENDROIT : Maison de la Culture, salles Desjardins A et B
QUAND : dimanche matin
NOMBRE : minimum de 8 et maximum de 12 par groupe
INFORMATION : Nathalie Robitaille 877-1536

ASSOCIATION DE SOCCER LAURENTIEN (ASL)

L'immense popularité du soccer en fait un sport qui, malgré notre climat, est maintenant pratiqué douze mois par année. Soucieuse d'offrir le meilleur service possible à leurs membres, l'ASL vous propose toujours plus d'activités. Ainsi, nous organisons une ligue récréative conjointement avec les gens de Val-Bélair (U5 à U7). Les jeunes de U8 à U18 pourront s'inscrire en évoluant dans la ligue de soccer récréative de Québec. Enfin, les adultes (30 ans et plus) ne sont pas en reste puisqu'une activité leur est également offerte. Inscrivez-vous sans tarder et venez vous amuser avec d'autres mordus du soccer!

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Veillez remplir la « Fiche d'inscription – Soccer » disponible soit sur le site Internet de l'Association de soccer Laurentien au www.soccer-asal.com, sur le site Internet de la Ville de L'Ancienne-Lorette au www.lancienne-lorette.org, à l'hôtel de ville de L'Ancienne-Lorette ainsi qu'à la bibliothèque Marie-Victorin, et la poster accompagnée d'un chèque fait à l'ordre de l'Association de soccer Laurentien (ASL), à l'adresse suivante : **M. Steve Gauvin**, 5489, rue Ste-Genevieve, Québec (Québec) G3K 1A5.

LIGUE RÉCRÉATIVE DE SOCCER INTÉRIEUR – CLASSE A (U5 À U7 – U8 À U18)

Volet formation + ligue récréative (entraînements et matchs)

U5 À U7

L'ASL et l'Association de soccer de Val-Bélair-Courcellette (ASVBC) organisent, pour les jeunes de 5 à 7 ans, une ligue intérieure de soccer récréatif qui se tiendra à l'automne 2006 et l'hiver 2007 dans les différents gymnases de notre secteur.

U8 À U18

L'an dernier, l'ASL a inscrit sept équipes à la ligue de soccer récréative de Québec. Encore cette année, nous espérons inscrire plusieurs équipes à cette ligue.

Les parties ont lieu à toutes les fins de semaine dans les différents gymnases locaux des équipes inscrites à la ligue. En plus des parties, l'ASL prévoit un entraînement à toutes les deux semaines dans les gymnases de notre secteur (L'Ancienne-Lorette et Champigny — Chauveau).

Pour former une équipe, nous avons besoin de seulement neuf joueurs et d'un entraîneur. Avis aux intéressés !

Activité	Catégorie	Niveau	Horaire	Endroit	Durée	Coût
Soccer	U5 à U7 (5 à 7 ans inclus en 2007)	A (récréatif)	Samedi	Gymnases d'écoles* entre 9 h et 17 h	18 semaines du 2006-10-14 au 2006-03-10	85 \$
Soccer	U8 à U18 (8 à 18 ans inclus en 2007)	A (récréatif)	Samedi ou dimanche	Gymnases de la région de Québec	18 semaines du 2006-10-14 au 2006-03-10	115 \$

* Écoles - Le Ruisseau, Les Primevères, L'Étincelle, Polyvalente de L'Ancienne-Lorette et école L'Odyssee de Val-Bélair. Toutes les catégories peuvent être mixtes et sont ouvertes lors de l'inscription (U5 à U18). Cependant, une équipe sera créée seulement si un nombre suffisant d'entraîneurs et de joueurs sont inscrits. **DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 1^{er} octobre 2006**

Arts et culture

Club photo	Jean Gariépy	872-6888
Corps musical L'Odyssee	Philippe Beurivage	265-9387
Temps-Danse	Nathalie Robitaille	877-1536
Théâtre les Grands enfants	Alain Therrien	872-3160
Société d'histoire de L.A.L.	Benoît Rocheleau	871-1694

Clubs sociaux

Club Optimiste	Danielle Duchaine	877-7268
Club Richelieu	Serge Alain	872-8985
Club Rotary	Fernand Lemay	871-1410

Social et communautaire

A.F.E.A.S.	Monique Côté	844-0104
Association des gens d'affaires	Julie Dufresne	951-1442
Cercle de Fermifières	Martine Villeneuve	877-1092
Chantelait inc.	Micheline Le Bel	864-7724
Chevaliers de Colomb	Pierre Chartier	872-1383
Conférence Saint-Vincent de Paul	Claude-André Blais	874-0101
Corp. de la chapelle Notre-Dame-de-Lorette	Lucie Savard	872-3082
Corps de Cadets 2846	Félipe Marquez	872-9909
Groupe Scout	Lyne Lachance	877-3530
La Maison des jeunes Le Repère	Jocelyn Richard	871-2819
Les Aînés de L'Ancienne-Lorette	Jean-Claude Paquet	872-3957
Service d'entraide Rayon de Soleil	Yvan Caron	871-7055

Sport et plein air

Association de Ringuette	Gaétan Duchesne	878-5582
Association des sports de balle	Robin Ouellet www.vbal.qc.ca	871-3742
Association de soccer Laurentien	Daniel Filteau www.soccer-asal.com	872-0250
Club cycliste Vélorette	Lucille Fecteau www.velorette.ca	524-3092
Club de patinage artistique	Lucie Ferron	871-7383
Club de patinage sportif	Charles Thibeault	877-3504
Club de tennis	Serge Breton	872-7246
Corps de cadets de l'Air Escadron 921	Denis Rousseau	654-9210
Hockey L'Ancienne-Lorette (H.A.L.)	Yvon Gagnon www.halmustangs.qc.ca	871-4802
Karaté Kyoshindo	Michelle Painchaud www.karatekyoshindo.com	871-7334
Ligue de pétanque Les boules d'argent	Gabrielle Roberge	626-2105
Tournoi National de hockey bantam inc.	Robert Carrier www.tnhbal.ca	871-9027

LIGUE DE SOCCER ADULTE – « MIXTE »

Activité offerte aux parents des jeunes inscrits aux activités de l'été 2006 (matchs seulement).

Pour la cinquième année, l'ASL offre la possibilité aux parents des jeunes inscrits aux activités estivales 2006 de venir se dégourdir les jambes en pratiquant le sport le plus populaire au monde !

Quoi de mieux que de pratiquer l'activité favorite de vos jeunes afin d'en apprécier les qualités et d'en comprendre les difficultés. L'activité se déroule dans la bonne humeur et le respect, et l'invitation est lancée tant aux femmes qu'aux hommes. On vous attend en grand nombre et n'oubliez pas : le sourire et la bonne humeur sont obligatoires!

Activité	Catégorie	Niveau	Horaire	Endroit	Durée	Coût
Soccer ligue adulte	30 ans et + (masculin et féminin)	A (récréatif)	Dimanche soir 19 h à 20 h 15 ou 20 h 15 à 21 h 30	Gymnases de la Polyvalente de L'Ancienne-Lorette	20 semaines 2006-10-15 au 2006-04-15	50 \$

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 1^{er} octobre 2006

ENTRAÎNEURS, ARBITRES

Toute personne intéressée à occuper un poste d'entraîneur, d'assistant entraîneur ou d'arbitre est priée de donner son nom à Steve Gauvin par courriel.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Responsable : M. Steve Gauvin, 261-7678, courriel : asal@videotron.ca, site Internet : www.soccer-asal.com

CLUB DE SOCCER LAURENTIEN (MISTRAL)

Pour toute information ou inscription au Club de soccer Mistral Laurentien, équipes compétitives « AA », visitez notre site Internet au www.mistrallautentien.com ou contactez M. Steve Gauvin au 261-7678.

RÉUNIONS DU CONSEIL
2^e mardi de chaque mois